

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

LIVRABLES

Un rapport de recherche de 80 pages hors annexes.

Une synthèse de 15 pages mettant en avant les principaux résultats de la recherche, ainsi que des dispositifs ou outils ressources, des bonnes pratiques et des préconisations de politiques publiques.

Un résumé en 4 pages de la recherche.

RECOMMANDATIONS

La proposition devra présenter précisément le dispositif méthodologique (relevant d'une démarche d'enquête quantitative et ou qualitative qui soit explicite dans l'articulation entre questionnaires, entretiens et observations qu'elle propose), la population d'enquête (jeunes pris en charge par la PJJ et/ou professionnels qui les prennent ou ont pris en charge et/ou parents) et le(s) terrain(s) envisagé(s) (service public ou associatif de la PJJ, juridictions pour mineurs, dispositifs spécifiques comme la psychoboxe ou les groupes VIP). La proposition devra également présenter le dispositif éthique et déontologique.

MODALITES DE CANDIDATURE

Dans un seul document, format PDF, dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- 1. Résumé du projet (une page maximum)**
- 2. Projet de recherche de 10 pages maximum (hors annexes)**

Corps du texte : Police Times New Roman, taille 12. Interligne simple ou 1, 5.

Bibliographie : Police Times New Roman, taille 12. Interligne simple

- 3. Dossier administratif et financier**
- 4. Présentation de l'équipe de recherche (CV de chaque membre d'une page maximum), de la structure porteuse du projet et des éventuels partenaires.**

Les dossiers doivent être envoyés par mail aux adresses suivantes : serc.dpji-sdmpje@justice.gouv.fr ; valerian.benazeth@justice.gouv.fr et frederique.botella@justice.gouv.fr avant le 12 septembre 2022, 17h00.

Un accusé de réception vous sera envoyé. N'hésitez pas à renouveler votre envoi si vous ne le recevez pas.

MODALITES DE SELECTION

Chaque projet sera analysé par un ou plusieurs membres de conseil scientifique de la DPJJ ainsi que par un ou plusieurs membres de l'administration centrale.

Les résultats vous seront communiqués fin octobre.

Une convention sera ensuite signée entre la structure portant le projet et la DPJJ.

DUREE DE LA RECHERCHE

De 12 à 24 mois selon la composition et les disponibilités de l'équipe de recherche